

Recherches sociographiques



Guy LAFOREST, *De la prudence*

Daniel Salé

Volume 36, numéro 1, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056918ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056918ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Salé, D. (1995). Compte rendu de [Guy LAFOREST, *De la prudence*]. *Recherches sociographiques*, 36(1), 121–125. <https://doi.org/10.7202/056918ar>

COMPTES RENDUS

Guy LAFOREST, *De la prudence*, Montréal, Boréal, 1993, 209 p.

Ce dernier livre de Guy Laforest, un des politologues québécois les plus intelligents de sa génération, rassemble six essais politiques écrits et publiés en diverses occasions et en divers endroits entre mars 1990 et août 1992. Un septième texte inédit, produit d'une allocution prononcée en mars 1993 lors d'une des soirées de *Cité libre*, ainsi qu'un essai introductif complètent l'ouvrage. C'est donc un livre qui participe de la période qui va du « dérapage » de l'Accord du lac Meech au rejet référendaire de l'Entente de Charlottetown. La question constitutionnelle y est omniprésente, incontournable.

Trois chapitres tracent le portrait idéologique, intellectuel et idiosyncratique d'acteurs centraux dans les débats constitutionnels des trente dernières années. À travers son analyse de la vision des Trudeau, Lévesque, Bourassa et Johnson (père), Laforest fait le bilan des diverses options constitutionnelles offertes aux Québécois. Les autres chapitres proposent des études de philosophie politique sur le libéralisme et le nationalisme, et cherchent à illustrer et à saisir les dilemmes éthiques qui s'inscrivent en filigrane des choix constitutionnels qu'ont eu et ont encore à faire les Québécois.

Alors que l'intérêt pour la question constitutionnelle semble s'étioler, Laforest persiste avec ce livre à la rappeler à notre mémoire parce que, estime-t-il, c'est son rôle en tant que politologue et historien des idées « de fournir des analyses et des interprétations susceptibles d'apporter, à celles et ceux qui choisissent de les lire, une meilleure compréhension d'une situation politique particulière » (p. 24). C'est aussi un livre engagé, marqué par ses propres convictions politiques qu'il espère, de toute évidence, amener ses concitoyens à partager.

Laforest nous propose ses plus récentes réflexions sur notre saga politico-constitutionnelle des dernières années avec le thème de la prudence en toile de fond. « Je postule qu'avec un certain recul on considérera que la prudence fut le maître mot de l'époque, son idée-force », annonce-t-il d'entrée de jeu. L'auteur nous ramène aux philosophes de l'Antiquité pour qui la prudence, chez les citoyens comme dans les communautés, s'incarnait, au terme de délibérations servant à cerner les extrêmes, dans la recherche du juste milieu qui convenait à leurs circonstances particulières. Laforest prétend que cette conception antique de la prudence peut encore inspirer la vie politique des démocraties libérales modernes parce qu'aujourd'hui plus que jamais, il n'existe pas de recettes définitives ni d'absolus.

Chaque situation, chaque conjoncture nécessite une réponse modulée selon les paramètres qui la caractérisent. Il n'y a pas de réponse universelle: on ne peut jamais être vraiment certain de quoi que ce soit.

Cependant, la prudence ne doit pas être confondue avec le culte de l'immobilisme. Laforest n'hésite pas à décocher ses flèches les plus acérées à l'endroit de Robert Bourassa à qui il reproche de ne pas avoir su prendre des risques, d'avoir constamment reporté les décisions difficiles au nom de la sécurité économique et au profit d'impératifs électoralistes étroits. La prudence n'interdit pas nécessairement l'audace, surtout lorsque se présente l'occasion de changements obligés.

Le propos de Guy Laforest est clair. Il s'inscrit dans la lignée des positions analytiques déjà formulées dans *Trudeau et la fin d'un rêve canadien*, son ouvrage précédent. *De la prudence* reprend et raffine un argument que le politologue de l'Université Laval n'a eu de cesse de proclamer depuis Meech: la réforme constitutionnelle de 1982 a enfermé le Québec dans un régime politique et constitutionnel illégitime, incapable de gérer le pluralisme canadien et inflexible devant les aspirations identitaires et politiques des Québécois. Cet état de faits, Laforest l'attribue au libéralisme monochrome et homogénéisant qui s'est emparé de la culture politique canadienne. Un libéralisme ambivalent qui articule à la fois des valeurs collectivistes et individualistes, mais qui, en dernière analyse, s'en remet toujours à une conception symétrique des rapports sociaux, table sur l'égalité formelle des individus et admet mal la différence. La prudence en cette période trouble qui s'est terminée avec le rejet de l'Entente de Charlottetown, c'eût été précisément de faire éclater le carcan centralisateur de l'État fédéral et d'imposer l'asymétrie comme principe politique de base du renouveau social et constitutionnel auquel étaient conviés le Québec et le Canada.

Les réflexions de Laforest ne laissent pas indifférent. Sa grande maîtrise des classiques de la pensée politique occidentale s'intègre parfaitement à sa lecture de la conjoncture canadienne. Ses multiples références à un patrimoine théorique et philosophique bien ancré dans nos pratiques sociopolitiques confèrent à son interprétation des faits une profondeur peu commune et permettent un regard qui met en lumière des perspectives souvent insoupçonnées. Les analyses de Laforest sont intelligentes, bien campées et érudites; rares sont les politologues québécois à faire montre d'autant de finesse. Aussi faut-il saluer comme une initiative heureuse ce regroupement en un seul volume d'essais politiques de grande qualité et dont toute analyse de notre modernité devra désormais tenir compte.

Cela dit, *De la prudence* n'est pas sans quelques faiblesses. Faiblesses de forme d'abord. Il y a toujours une part de risque à réunir en un même volume divers textes qui tournent autour du même thème ou sujet et qui ont été écrits pour différentes occasions ou pour différentes raisons. Sans un minutieux travail d'intégration, et donc inévitablement de réécriture de certains passages ou de restructuration de l'argumentation, il n'est pas impossible qu'il y ait redites et répétitions. Laforest n'échappe pas à ce risque: en page 90, au milieu d'un chapitre intitulé «Libéralisme et nationalisme au Canada», il répète —quoique de manière plus concise— le même propos qu'il tenait dans le chapitre précédent sur la filiation théorico-idéologique entre P.E. Trudeau et le politologue britannique Elie KEDOURIE; aux pages 18 et 103, on relit presque dans les mêmes mots la même observation sur l'équilibre entre droits individuels et droits collectifs dont fait preuve, selon Laforest, la Charte canadienne des droits et libertés; enfin, aux pages 92 et 178, on retrouve exactement le même extrait d'un texte de P.E. Trudeau sur l'Accord du lac Meech, extrait utilisé dans les deux

cas pour illustrer, à peu de chose près, le même argument. Il serait injuste de tenir indûment rigueur à l'auteur pour ces maladresses assez mineures somme toute. Mais dans un ouvrage qui se veut vraisemblablement unitaire dans sa forme et dans son fond, la chose agace. La faute en revient sans doute à un travail d'édition approximatif.

En fait, *De la prudence* souffre d'un défaut d'emballage qui n'est pas sans conséquences décevantes quant au fond. En rassemblant ces textes sous un seul thème, Laforest postule implicitement l'existence d'un fil conducteur, une certaine unité d'ensemble. Si, comme l'affirme l'auteur, la prudence politique marque nos années Meech-Charlottetown, on doit logiquement s'attendre à ce que l'ouvrage traite de ce thème avec régularité et sous ses différentes facettes. Or ce n'est pas le cas. Outre quelques considérations sur le sens de la prudence, rapidement esquissées dans l'introduction, le concept même de prudence politique n'est jamais vraiment repris ou articulé de manière satisfaisante si ce n'est pour quelques occasionnels jugements sur la prudence ou l'imprudence de tel ou tel politicien. De toute évidence, il manque à ce livre un chapitre qui aurait expliqué, d'abord, en quoi les textes qui le composent se rejoignent sous le thème de la prudence, mais surtout, de quelle utilité peut être ce thème pour la compréhension de la période Meech-Charlottetown ou de toute autre conjoncture politique. Le recours au concept de prudence, tel qu'il apparaît dans cet ouvrage, n'est finalement rien de plus qu'une image inspirée *a posteriori*, une figure de style assez mal exploitée. On y cherchera en vain le fil d'Ariane, le filon méta-interprétatif que les premières pages d'introduction laissent supposer.

Plutôt que de chercher à justifier la réunion de ces textes en les insérant artificiellement dans une thématique qui les sert mal en définitive, il eût été préférable de présenter ce livre pour ce qu'il est vraiment : une compilation de textes importants qui gagnaient indubitablement à être rassemblés pour leur assurer une meilleure diffusion. On appréciera *De la prudence* pour la qualité analytique de chacun des chapitres pris individuellement et pour le fait qu'ils soient dorénavant facilement accessibles; non pas pour le concept d'ensemble, manifestement factice et quelque peu forcé.

Quoi qu'il en soit, malgré un enrobage malhabile, cet ouvrage de Guy Laforest ne manque pas d'interpeller quiconque partage avec lui les mêmes questionnements quant au sens, à la nature et à l'orientation du régime politique et constitutionnel canadien et quant aux modalités d'insertion de la société québécoise en son sein. Laforest, on l'a déjà noté, revient avec constance sur l'illégitimité pour le Québec de la réforme constitutionnelle de 1982. Lucide, il n'est cependant pas de ceux qui croient aveuglément que l'indépendance du Québec mettra fin à l'iniquité de traitement et de condition qui afflige la société québécoise dans le cadre du fédéralisme canadien : la sécession ne réglera pas tout.

« Si le Québec se lançait sur la voie de la sécession pour imposer à tous ses citoyens un même ensemble de valeurs fondamentales », avertit-il, « ou encore pour faire triompher des conceptions "monochromes" de l'identité et de l'appartenance communautaires, il referait les mêmes erreurs que ce Canada qui a substitué un projet nationaliste au fédéralisme complexe en 1982. [...] La société distincte québécoise devrait se montrer plus forte et plus généreuse que le Canada de 1982 [...] en reconnaissant le pluralisme national sur son territoire. La constitution du Québec devrait refléter ce pluralisme, l'existence de communautés nationales francophone, anglophone et autochtone. » (P. 172.)

Dans cet avertissement en forme d'exhortation, se trouve le véritable fil conducteur de l'ouvrage. À travers chacun des essais, Laforest soulève en fait le problème de l'articulation entre les aspirations identitaires individualistes d'un groupe particulier et minoritaire, et les impératifs homogénéisants d'un État englobant qui se veut représentatif de la majorité.

C'est bien de l'éternelle tension, propre au libéralisme, entre l'universel et le particulier, l'homogène et l'hétérogène, l'individuel et le collectif que traite finalement *De la prudence*. Pour Laforest, de toute évidence, le Canada de la Charte n'a pas su résoudre cette tension qui n'est pas non plus sans guetter le Québec. Toutefois, à l'instar de Charles TAYLOR, son maître à penser, il semble croire possible la synthèse éventuelle d'identités singulières dans le respect de la profonde diversité de la société. En cela, Laforest persiste à s'inscrire à l'intérieur des limites philosophiques et intellectuelles du libéralisme et, implicitement, il y voit encore des propositions d'avenir. Pourtant, toutes ses analyses auraient plutôt tendance à convaincre de l'impasse sociopolitique du libéralisme moderne.

Ce que démontre *De la prudence*, à l'insu même de son auteur semble-t-il, c'est que le libéralisme, tel qu'il se vit au Canada, est arrivé à un point de non-retour. La logique individualiste qui l'informe a atteint désormais son ultime limite d'expression. Elle est essentiellement responsable du polymorphisme identitaire qui en marque — et définit même de plus en plus — la dynamique sociopolitique du pays. Ce n'est pas nécessairement mauvais : d'aucuns diront que la célébration du sujet, de l'identité singulière a permis la réalisation de progrès indéniables dans la pratique démocratique au cours des dernières années. Sans doute. Il faut cependant voir que plus se développe l'hétérogène, plus on s'éloigne d'un projet social susceptible de rallier le plus grand nombre. Nos récents échecs constitutionnels en sont l'illustration la plus probante et c'est précisément ce que le livre de Guy Laforest nous permet de comprendre.

Tant que le libéralisme n'a fait qu'articuler des notions vagues et générales de citoyenneté, cela ne posait pas de problème. Mais dans la mesure où les progrès de la démocratie ont commencé à impliquer l'élargissement de la sphère privée comme critère obligé de la formulation des politiques publiques, on a vu une multitude de particularismes réclamer une attention ou une reconnaissance spécifique dans la distribution des ressources collectives. Dans pareil contexte, bien sûr, il ne saurait être question de hiérarchiser les particularismes : ils s'équivalent tous et chacun devrait bénéficier de la même écoute de la part de l'État. Aussi, le jeu politique actuel est hautement compétitif et ressemble plus souvent à une lutte à finir entre identités particulières qui tentent d'obtenir le plus possible de l'État soit en termes concrets, soit en termes de reconnaissance morale, pour satisfaire aux exigences propres de leur actualisation sur la place publique.

On aura beau, à l'instar des philosophes « communautariens », reconnaître la « profonde diversité » de nos sociétés et chercher à en accommoder les multiples composantes, il semble désormais impossible de déboucher sur un projet collectif qui rencontre et réunisse en une seule communauté politique les objectifs particuliers des identités singulières. Il faudrait, pour ce faire, un nouveau sens moral, une nouvelle éthique des relations sociales, toute fondée sur l'asymétrie comme principe constitutif des institutions sociales et politiques — éthique qui fait cruellement défaut au libéralisme et qui ne peut, par conséquent, que se développer à l'extérieur de ses frontières.

De la prudence pose un jalon important pour notre compréhension des limites du libéralisme — non seulement du libéralisme à la canadienne, mais du libéralisme tout court — et il faut en féliciter l'auteur. C'est là que se situe sa véritable contribution, bien plus que dans le constat innocent de quelque comportement politique. La tâche se situe maintenant ailleurs, c'est-à-dire dans la recomposition de la pensée et des paramètres politiques qui doivent, dans le contexte actuel de relativisme sociophilosophique et de volonté « hétéro-

génique», informer la suite de l'histoire. C'est à cela que les esprits lucides de notre temps doivent désormais s'atteler. On ne saurait trop espérer que Guy Laforest soit du nombre.

Daniel SALÉE

*École des affaires publiques et communautaires,
Université Concordia.*

Vincent LEMIEUX, *Le Parti libéral du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, 257 p.

Auteur de nombreux ouvrages et articles sur les relations de pouvoir et les partis politiques, Vincent Lemieux cherche ici «à expliquer les réussites et les échecs» du Parti libéral du Québec depuis le début du vingtième siècle.

Âgé de 60 ans, Lemieux dédie son livre à ses ancêtres de Bellechasse et de L'Islet, «dont certains ont été en leur temps des organisateurs libéraux», ainsi qu'aux libéraux de l'île d'Orléans qui lui en «ont beaucoup appris» sur leur parti et sur la politique (p. vii-viii).

Paru au moment où un nouveau chef prenait la barre du Parti libéral du Québec, «parti de la continuité dans le système des partis provinciaux», le livre de Lemieux tombe à point et devrait intéresser autant les universitaires que les gens engagés dans l'arène politique.

Le sous-titre *Alliances, rivalités et neutralités* annonce le fil conducteur de l'ouvrage qui puise à plusieurs courants méthodologiques, en particulier le structuralisme et aussi, dans une certaine mesure, le fonctionnalisme et l'analyse systémique.

L'originalité de l'ouvrage tient pour une part à l'intérêt de l'auteur pour le «rituel politique» auquel s'adonnent les partis et d'où leurs élites retirent une puissance qui leur permet de «vivre des situations satisfaisantes». Lemieux se penche en effet aussi bien sur les dimensions utilitaires (les moyens d'action) et expressives (la symbolique des relations sociales) de trois «espaces rituels significatifs aux yeux des électeurs du Québec», que sur les espaces partisan, intra-sociétal québécois et extra-sociétal.

L'analyse du Parti libéral, tantôt dominant, tantôt dominé, porte sur cinq périodes dont les dates charnières sont 1936 (défaite décisive aux mains de l'Union nationale), 1960 (début de la Révolution tranquille), 1976 (réalignement par lequel le Parti québécois remplace définitivement l'Union nationale) et 1985 (retour au pouvoir des libéraux de Robert Bourassa). Le dernier chapitre «situe le Parti libéral dans le système partisan et dégage ses principales caractéristiques pour ce qui est de ses relations d'alliance, de rivalité et de neutralité». L'ouvrage se termine par un long appendice, qui intéressera surtout les universitaires : il propose «un modèle de ces relations en vue de l'élaboration d'une théorie structurale des partis».

Lemieux adopte une stratégie de vérification qui, à première vue, n'est pas évidente et demande au lecteur une période de réflexion. D'une part, pour chaque année d'élection, il passe en revue la situation relative des partis sur la scène politique, puis il attribue une